



ROCALIS

Conditionnements et contaminants

STAGE SMSA 12

- **Public :**
Equipe Qualité
- **Durée :**
1 jours (7h)



Objectifs :

Maîtriser les contaminations liées à l'utilisation des matériaux en contact avec les denrées alimentaires.

Méthode :

Il s'agit d'une formation en intra-entreprise privilégiant la communication orale. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des mises en situation, simulations, et cas pratiques qui permettent une application rapide.

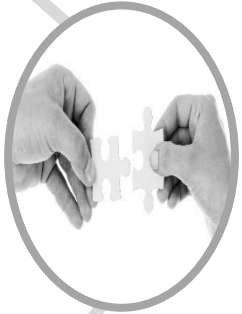


Contenu de formation

● Contenu :

Introduction :

Interactions contenant/contenu



Articulation de la Réglementation /Contexte réglementaire français

Etude approfondie des textes applicables :

Législation européenne harmonisée

Matières plastiques :

Règlement UE n° 10/2011, Déclaration de conformité, Annexe IV règlement UE n° 10/2011



Revêtements organiques et colles :

Législation européenne harmonisée, Règlement plastique EU n° 10/2011, Règlement CE n° 1895/2005,

Partie Documentaire – Déclaration de conformité - Traçabilité :

Vérification de la conformité des Déclarations de Conformité des fournisseurs, Traçabilité des informations, base documentaire nécessaire pour établir la conformité.

Contexte Global - Suggestions pour la mise en place d'un Plan d'Action :

Responsabilité réglementaire de chaque acteur de la filière « emballage », Exigences des référentiels Qualité « IAA » ou « Fabricants d'emballages », Suggestions pour la mise en place d'un Plan d'Action pour une mise en conformité